

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21962 - 81ÈME ANNÉE

2026 à La Réunion: Les attentes du monde économique risquent d'être déçues



En interrogeant le monde économique sur ses revendications pour 2026, « Le Quotidien » du 5 janvier met en lumière les contradictions d'un système à bout de souffle. Les syndicats réclament des hausses de salaires pour faire face à une vie chère structurelle alimentée par la surrémunération, tandis que le patronat exige toujours plus d'assistance publique. Mais l'État surendetté, engagé dans une logique de budget de guerre, réduit ses financements. Les collectivités sont étranglées. Ce blocage révèle l'échec d'un modèle néocolonial incapable de répondre aux besoins fondamentaux du pays.

En donnant la parole au monde économique sur ses revendications pour 2026, « Le Quotidien » de ce janvier 2026 met au jour les contradictions d'un système à bout de souffle. Les syndicats réclament des hausses de salaires pour faire face à une vie chère structurelle causée par la surrémunération, pendant que le patronat exige toujours plus d'assistance. Mais l'État surendetté, engagé dans une logique de

budget de guerre, réduit ses financements. Les collectivités sont étranglées. Ce blocage révèle l'échec d'un modèle néocolonial incapable de répondre aux besoins fondamentaux du pays.

Un système économique en panne

En ce début d'année, « Le Quotidien » a interrogé les acteurs du monde économique sur leurs revendications pour 2026. Les réponses livrent un constat sans appel : l'économie réunionnaise est enfermée dans une impasse. Les syndicats placent en tête de leurs priorités l'augmentation des salaires. Une revendication légitime face à une vie chère causée par la surrémunération qui frappe durement les travailleurs. En face, le patronat réclame davantage d'assistance, d'exonérations et de commandes publiques pour maintenir la trésorerie des entreprises.

Deux discours qui s'opposent en apparence, mais qui

révèlent une même réalité : une dépendance totale à l'argent public et l'absence d'un modèle de développement endogène.

La vie chère, toujours payée par les salariés

La hausse des prix n'est pas un phénomène conjoncturel. Elle est structurelle. La surrémunération, est la cause principale maintenant des prix artificiellement trop élevés. Résultat : les salaires stagnent pendant que le coût de la vie explose. Les travailleurs paient la facture d'un système qui protège les profits et refuse de redistribuer les richesses produites localement.

Un État surendetté, des effets sur les collectivités

Le patronat exige plus d'assistance. Mais la réalité budgétaire est brutale. La France traîne une dette de près de 3 000 milliards d'euros et s'oriente vers un budget de guerre. Dans ce contexte, les premières victimes seront les collectivités locales. Déjà contraintes, elles verront leurs marges de manœuvre encore réduites. Il devient dès lors illusoire d'imaginer des augmentations salariales significatives et des créations massives d'emplois sans changement de cap politique.

Un modèle néocolonial qui bloque le développement

Ce panorama illustre l'échec d'un système économique néocolonial qui empêche La Réunion de répondre à ses besoins fondamentaux. Les besoins structurants sont pourtant évidents : transports publics modernes, transition énergétique, développement des énergies renouvelables, construction de logements, aménagement du territoire. Autant de chantiers capables de créer des emplois durables et utiles à la population.

Mais sous prétexte de contraintes budgétaires, ces projets sont repoussés, tandis que des millions d'euros d'exonérations sont accordés au patronat pour contenir une contestation grandissante. Ces aides ne suffisent plus à masquer l'absence de vision. L'urgence d'un autre choix politique

Continuer dans cette voie, c'est organiser l'asphyxie sociale et économique du pays. Ni les travailleurs ni les petites entreprises n'ont intérêt à ce statu quo. Ce qu'il faut, c'est rompre avec la logique de dépendance, investir dans les besoins réels de la population et construire un développement endogène au service de l'intérêt général. Sans cela, les revendications resteront sans réponse et les inégalités continueront de se creuser.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Venezuela : les États-Unis contre la souveraineté des peuples

Voici un article de Salim Lamrani, publié dans « l'Humanité »

Le 3 janvier 2026, à deux heures du matin, les États-Unis ont déclaré la guerre au Venezuela en bombardant plusieurs secteurs stratégiques de la capitale, et en kidnappant le président élu Nicolás Maduro. Ce dernier, victime d'une trahison au plus haut niveau, a été capturé par les troupes d'élite des forces spéciales étasuniennes au cours d'une intervention qui a duré à peine une demi-heure. Il a été transféré à New York en compagnie de son épouse Cilia Flores, également séquestrée au cours de l'opération Absolute Resolve.

Cette agression flagrante contre la souveraineté du Venezuela viole les règles les plus élémentaires du droit international, en particulier l'article 1 de la Charte des Nations unies, qui stipule que les États membres doivent « maintenir la paix et la sécurité internationales », « réprimer tout acte d'agression » et préserver « le respect du principe de l'égalité des droits des peuples ». L'article 2, qui proscrit tout recours « à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État », se trouve à son tour réduit à néant.

L'aventure militaire lancée par l'administration Trump, qui constitue un acte de guerre selon le droit des conflits armés de la Convention de Genève, contrevient également à la Constitution des États-Unis, laquelle précise, en son article premier, section 8, que seul le Congrès a le pouvoir de déclarer la guerre. En se soustrayant à cette obligation légale, le président étasunien bafoue la législation de son propre pays et affiche son mépris pour la règle de droit, lui préférant la loi du plus fort.

Le prétexte utilisé pour justifier cet acte d'une extrême gravité — à savoir la supposée implication du président Maduro dans le trafic de drogue — ne résiste pas à l'analyse la plus sommaire. Tout d'abord, selon la Drug Enforcement Administration, le Venezuela n'est pas un producteur de drogue, mais seulement un pays de transit par lequel ne passe qu'une part marginale des expéditions de cocaïne à destination des États-Unis, de l'ordre de 8 %. Ensuite, aucun élément de preuve n'a été apporté par Washington pour démontrer l'implication du gouvernement vénézuélien dans un tel réseau. Enfin, en décembre 2025, Trump a gracié l'ex-président du Honduras, Juan Orlando Hernández, condamné à quarante-cinq ans de prison par la justice étasunienne pour avoir exporté 400 tonnes de cocaïne aux États-Unis, révélant ainsi le caractère fallacieux de l'accusation.

En réalité, les États-Unis sont déterminés à s'emparer du pétrole du Venezuela, qui possède les plus importantes réserves mondiales. Depuis l'arrivée de Hugo Chávez au pouvoir en 1999, Caracas a repris le contrôle de ses ressources naturelles, redistribuant plus équitablement les richesses tout en développant les rapports commerciaux avec les autres puissances émergentes, principalement la Chine.

Résolu à renverser le gouvernement bolivarien, Washington impose des sanctions économiques drastiques au Venezuela depuis plus d'une décennie.

Ces derniers mois, l'administration Trump a instauré un blocus pétrolier, s'emparant illégalement de plusieurs navires et de millions de barils de pétrole. À cela s'ajoute le déploiement d'une importante armada militaire étasunienne au large des côtes vénézuéliennes — un porte-avions, sept navires de guerre, plus d'une centaine d'avions de chasse et 15 000 soldats —, qui a multiplié les attaques illégales contre des embarcations civiles dans la mer des Caraïbes, avec son lot d'exécutions extrajudiciaires. Elle a permis l'enlèvement de Maduro dans une démonstration de force sans précédent.

Le président Trump, qui a réactivé la doctrine Monroe, agrémentée du « Corollaire Trump » et requalifiée de « doctrine Donroe », a clairement affirmé sa volonté de « restaurer la prééminence étasunienne ». Dans un retour à un impérialisme décomplexé, il a souligné que le continent américain était la chasse gardée des États-Unis. Il a également indiqué que l'ère de l'égalité souveraine entre États était révolue pour l'Amérique latine et que les ressources du continent devaient être orientées en priorité vers les intérêts stratégiques des États-Unis.

Pour ce qui concerne le futur du Venezuela, l'administration Trump a formellement exposé ses intentions prédatrices : « Nous allons diriger le pays jusqu'à ce que nous puissions effectuer une transition sûre. Nous allons faire venir nos très grandes entreprises. » Quant au pétrole vénézuélien, il serait la « propriété » des États-Unis : « Nous avons construit l'industrie pétrolière du Venezuela avec le talent, la détermination et les compétences américaines, et le régime socialiste nous l'a volée. » Ces déclarations résument la logique impériale qui sous-tend cette intervention militaire.

Du côté de la communauté internationale, des pays comme la Chine, la Russie, le Brésil, le Mexique, le Chili, Cuba, l'Espagne, l'Uruguay ou la Colombie ont condamné l'agression militaire orchestrée par les États-Unis contre le Venezuela et son président. Pour leur part, l'Union européenne, la France ou l'Italie, entre autres, ont au contraire refusé de condamner cette violation flagrante du droit international et ont même soutenu ce coup de force, révélant aux yeux du monde leur duplicité et leur soumission. Le contraste entre ces réactions souligne la profonde fracture géopolitique actuelle.

Une chose est sûre : l'ordre international né après 1945 est définitivement enterré, au profit de la loi du plus fort, qui s'impose désormais comme norme implicite des relations internationales.

Oté

Kan i tir in vyé doktrine kolonyaliss dan la poussyèr...

Mézami nou néna dan nout tête in lidé k'i fé kroir anou bann zidé i progrès avèk lo tan é konm i di bann vyé zidé la fini zot tan é zot lé pa paré pou sorte dann poubèl listoir mé a bien rogardé bann vyé zidé-la lé pa bien mor é momandoné zot i pé ropran favèr l'èr ni atann pi, l'èr nou lé fine ariv a panssé sak lé mor, lé bien mor.

Kissa noré di in vyé doktrine kolonyaliss inpèryaliss konm sète Monroe téi sava sorte dan la poussyèr pou inspir la politik zétazini an plin dann vintéinyèm syèk. Pou sak konm nou la gingn la shanss lir bann zartik Salim Lamrani sa i étone pa nou pars dopi dé zané é dé zané la volonté bann pèp lé pa ditou késhoz sakré pou bann gran parti amérikin kissoi parti républikin é mèm parti démokrate — konm mwinn la di yèr sa i vo pa pliss in bonbon lorio pou zot..

An fète doktrine Monroe sa néna pliss dé san zané é sé la dsi zétazini i baz dopi lontan pou son politik amérikéne. Sa i di simploman zétazini i sava pa anbète l'érop épi son bann koloni a inn kondission sé k'lérop i mèl pa d'sak i éspass dsi lo kontinan amérikin, la shass gardé bann Zétazini. Tanka bann péi épi bann pèp l'Amérik zot lé simploman la pou aksèp la dominassion bann Zétazini kissoi son dominassion ékonomik, idéolojik, kiltirèl é militèr.

Zordi, san onte lo Prézidan Zétazini i fé roviv la doktrine Monroe é sa i doi pèrmète ali, d'aprè li, d'fé la plu é lo mové tan inpé partou ziska anpèsh bann péi l'amérik d'aplikj in politik koréspondan zot zintéré é la volonté zot pèp épi obliz azot aksèp léspri d'dominassion épi d'exploitassion zot gran voisin Zétazinien.

Sé pou sa in gran lékrivin Méksik téi di : « Pov Mexik si loin par rapor bondyé é si tèlman pré d'bann Zétazini » -sa in kozman Porfiro Dyaz ; In gran lékrivèr cubin pou son par téi di : « Mwin la viv dann kèr Lo monstré é mi koné son zantraye mé mon flèsh sé la flèsh David »-José Marty si mi tronp pa.

Mézami mi arète la zordi mé ransègn azot lo myé possib pars nou néna ankor bonpé pou aprann dsi la politik fénoir bann Zétazini é dsi lé soufranss bann péi l'amérik néna poiou soufèr. Tanka sak i pran Trump épi lo rn pou zot bondyé zot néna ankor zafèr pou sibir é pou konprann sak lé riskab ariv azot..

A bon antandèr salu.

Justin